



BRESSANE OMNISPORTS SENIOR

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°27

Mardi 8 septembre 2026 à 9H00

Salle Seillon

165 Chemin du Stade PERONNAS

Présents : BARDET Chantal, CORDIER Colette, GIBASSIER Christiane, GUILLARD Corinne, JUILLET Alain, PAYRE Jacques-Henri, TAPONAT Chantal, VIANNET Colette

Suppléants présents : BEAUDOUX Véronique, LAVIROTTE Brigitte, TIREL Véronique (jusqu'à 11H)

Excusée : ALIBERT Nicole

Résolution 1- Approbation du CR de CA n°26 du 23.06.26

Résolution 1 approuvée à l'unanimité

Résolution 2- Élection, réélection du Tiers sortant au Conseil d'Administration.

Récapitulation et remise au point par tiers (incluant les suppléants qui s'autoproclament à la constitution du Bureau)

Sortants : Nicole Alibert – Brigitte Lavirotte – Véronique Tirel

À ce jour se présentent : Nicole Alibert – Chantal Bardet – Brigitte Lavirotte.

Remise au point d'erreurs faites lors d'élections ou réélections des tiers sortants :

- Élection l'an dernier de 6 personnes au conseil d'administration au lieu de 4 (1/3 des 12 membres du CA)

Ainsi, ont été élus par excès Nicole Alibert et Brigitte Lavirotte.

- Véronique Tirel ne se représente pas. Brigitte Lavirotte, Nicole Alibert et Chantal Bardet se représentant, il faut encore un autre membre pour atteindre le quota de 4.

Il sera donc fait appel à candidature sur le tiers sortant. Si un seul candidat se présente, le vote se fera à main levée. Si plusieurs candidats, il faudra faire impérativement un vote à bulletin secret.

Colette V. informe que 3 personnes ont mentionné sur leur fiche d'inscription qu'ils souhaitaient s'investir dans l'association. Il leur sera demandé s'ils veulent faire acte de candidature au CA.

Un appel à candidature sera lancé un mois avant l'Assemblée Générale Ordinaire.

Résolution 2 approuvée à l'unanimité

Résolution 3 - Appel à candidature à la présidence de BOS en vertu des nouveaux statuts (AGE du 15.06.2026 Art 11).

*Mandat au CA en cours, une simple déclaration suffit.

*Non élu au CA, une candidature pour siéger au CA est nécessaire.

*Le CA autorise chaque candidat à la diffusion d'un mail de motivations à tous les adhérents via le secrétariat BOS.

Résolution 3 approuvée à l'unanimité

L'autorisation à ce que le secrétariat diffuse la profession de foi du candidat à la présidence est approuvée à l'unanimité

Résolution 4 - Organisation et ordre du jour de L'Assemblée Générale Ordinaire avancée au lundi 19/10/2026 9h30 Salle Rotonde 220.

Organisation de L'Assemblée Générale Ordinaire :

Vote à main levée pour le tiers sortant (si le nombre de candidats est égale au nombre de sièges à pourvoir) sauf pour le président à bulletin secret.

Bulletins de vote préparés par Corinne.

Le vote est approuvé à l'unanimité

Choix du verre de l'amitié plutôt qu'un apéritif pour clôturer l'AG : plus simple, le repas se faisant dans la même salle. La municipalité nous prête des paravents. Partie arrière pour le repas.

Organisation approuvée à l'unanimité

Ordre du jour de L'Assemblée Générale Ordinaire :

Mot d'accueil – Election des Président et Secrétaire de séance

Rapport moral

Rapport d'activités par activité et perspectives d'évolution du club

Rapport financier et budget prévisionnel 2026-2027

Élection du tiers sortant

Élection du président du conseil d'administration

Interventions de la municipalité et de la FFRS

Questions diverses

Verre de l'amitié

Résolution 4 approuvée à l'unanimité

Résolution 5 - Information sur la situation financière au 31/08/26.

Frais de gestion : voir résolution 7.

Demande de devis auprès d'un prestataire informatique pour la gestion du site. La demande sera faite par la trésorière.

Inclure dans le budget une ligne pour le Pass Région Séniors.

Le bilan financier 2025-2026 sera soumis au vote et le budget prévisionnel sera présenté à l'AG.

Résolution 6 - Organisation du repas ou buffet festif le 19/10/26 à partir de 13h sur inscription avec une participation des adhérents (inférieure à 20€01).

Alain propose « Bloom traiteur à Saint Denis les Bourg ». Repas box 27 € par personne + boisson à prévoir.

Somme demandée aux adhérents : 15€/Limite de participation BOS : 20€. Repas limité donc à 35€.

Résolution 6 approuvée à l'unanimité

Résolution 7 - Révision des destinataires et du montant de l'allocation allouée pour frais d'impression aux membres du Bureau et autres animateurs.

Allocation de 40€ versée après l'AGO pour la saison à venir pour les frais de gestion à Activ'mémoire,

Trésorerie, Secrétariat, Président ou bien éventuellement remboursement sur présentation d'une facture.

Résolution 7 approuvée à l'unanimité

Résolution 8 - Reconduction des 3€ /trimestre/adhérent présent pour participation de BOS à un verre, un repas, une sortie sur demande du représentant d'activité.

Donner au trésorier le nombre de participants inscrits à l'activité et le nombre de présents.

Les 3€ non utilisés sur un trimestre ne sont pas cumulables sur le trimestre suivant.

Résolution 8 approuvée à l'unanimité

Résolution 9 - Acceptation de la moitié de la prise en charge des indemnités de transport de Fred Garcia, en accord avec les Enchoraleurs. Hautecourt-Romanèche étant le point de départ. Cette indemnité ne pourra excéder 600€ pour l'exercice 2026/27 (Répétitions et représentations incluses).

Résolution 9 approuvée à l'unanimité

Résolution 10 - Pré-budget prévisionnel avant désignation de la nouvelle présidence incluant un repas champêtre de fin de saison 2026/27.

1000€ de repas et 500€ de location de salle avec en plus une participation adhérents inférieure à 20€01. Prévoir repas et activités ludiques. Création d'une commission avec la nouvelle équipe pour porter le projet.

Résolution 10 approuvée à l'unanimité

QUESTION DIVERSES :

- Rappel de la désignation et appel à recherche d'un vérificateur aux comptes.

Il ne doit faire partie ni des membres fondateurs de l'association, ni des membres du CA.

AG : Lundi 19 octobre 2026 à 9H30

Prochain CA : Jeudi 22 octobre 2026 à 9H00

Fin de séance : 11H30

La secrétaire,

Corinne GUILLARD

Le Président,

Alain JUILLET